

Information aux familles

Rentrée 2021-2022

Une rentrée sous le signe de la prudence et de la sérénité

Madame, Monsieur,

Depuis le début de la crise sanitaire, les équipes pédagogiques de nos accueils de loisirs ont su s'adapter à chaque protocole pour assurer la sécurité des petits Soulacais.

Le dossier d'inscription de votre enfant est toujours valide.

Actuellement nous sommes en niveau jaune, seule la prestation à la journée vous est proposée.

Petit rappel des détails de réservations :

- les mercredis : mardi (la veille) avant 14h30
- les vacances d'automne : uniquement semaine 40 et 41
- fermeture exceptionnelle des deux A.L.S.H la semaine 42

Afin de mettre en œuvre des mesures proportionnées, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a établi pour l'année scolaire, en lien avec les autorités sanitaires, une graduation comportant 4 niveaux :

- niveau un / niveau vert ;
- niveau deux / niveau jaune ;
- niveau trois / niveau orange ;
- niveau quatre / niveau rouge ;

Un tableau de fonctionnement des accueils vous explique le nouveau protocole des quatre scénarios.

Vous trouverez en annexe différents documents, des attestations sur l'honneur ainsi que la grille de réservation des mercredis et des vacances d'automne.

Vous souhaitant bonne réception de la présente.

Je vous prie de croire, madame, monsieur, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Pour le Président
Vice-Président délégué du CCAS



Claude MARTIN



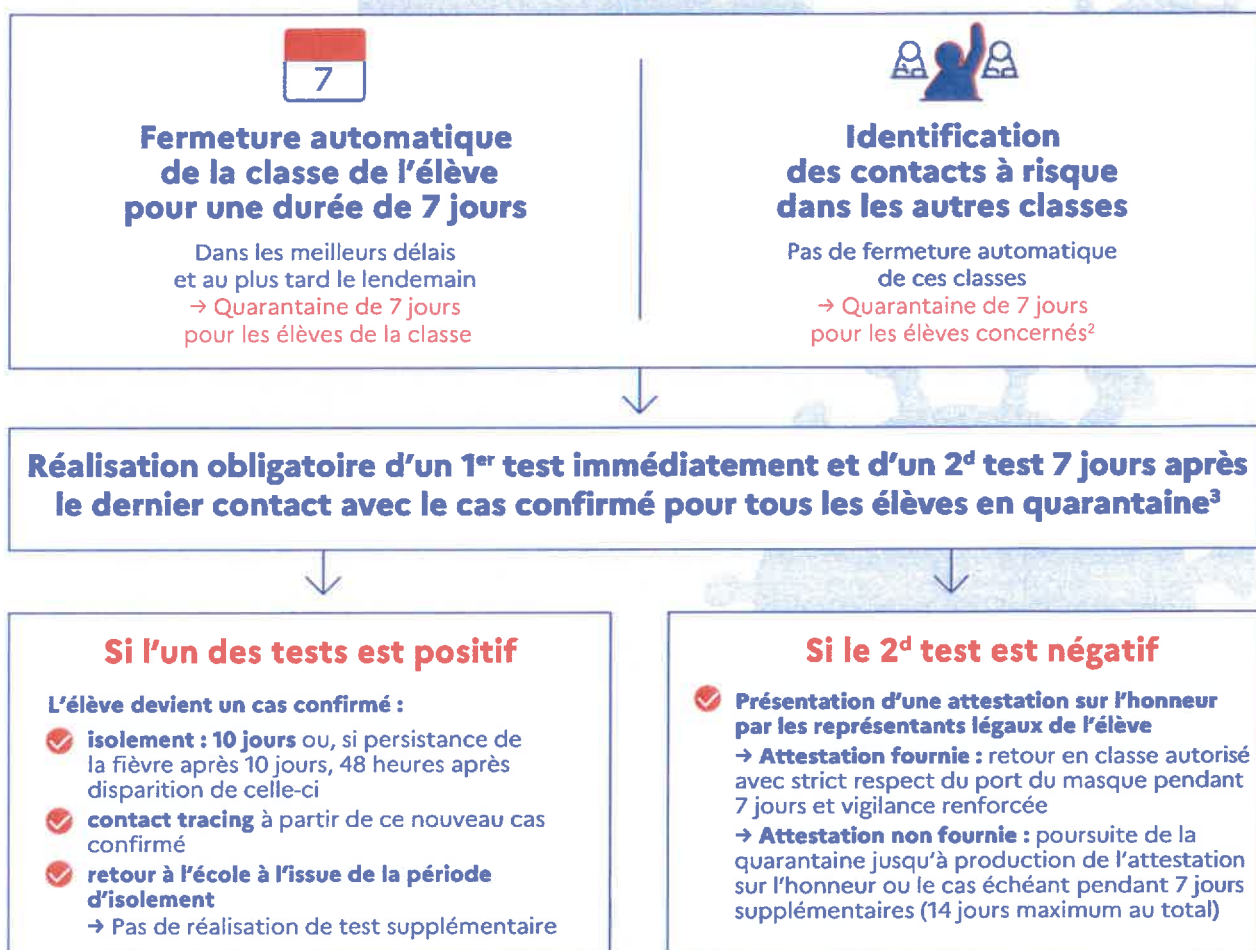
Fonctionnement des Accueils de Loisirs « Clapotis » et « Phare felu »

	permanent	vert	jaune	orange	rouge
Accueil	<p>Accueil échelonné de 7h45 à 9h15, espace extérieur conséquent permettant d'accueillir les parents.</p> <p>Prise de température (notée sur le registre de présence).</p> <p>Mise en place d'un traçage au sol pour la circulation dans les locaux.</p> <p>Dépôt des sacs à dos au porte-manteau nominatif.</p> <p>Lavage de mains avec savon + serviette à usage unique (affiche explicative ludique).</p> <p>Mise en place de l'espace personnel de l'enfant (table, chaise et pot à crayons).</p>	<p>Prestation à la journée ou demi-journée.</p> <p>Port du masque obligatoire à l'intérieur pour le personnel et les enfants de 12 ans.</p> <p>Protocole de contact-tracing : fermeture structure dès le premier cas.</p>	<p>Prestation uniquement à la journée.</p> <p>Port du masque obligatoire à l'intérieur pour le personnel et les enfants de plus de six ans.</p> <p>Répartition dans les deux salles en fonction du lieu de scolarité de l'enfant.</p> <p>Protocole de contact-tracing : fermeture structure dès le premier cas.</p>	<p>Prestation uniquement à la journée.</p> <p>Port du masque obligatoire à l'extérieur et à l'intérieur pour les enfants de plus de 6 ans et le personnel.</p> <p>Protocole de contact-tracing : fermeture structure dès le premier cas.</p>	<p>Prestation uniquement à la journée.</p> <p>Port du masque obligatoire à l'extérieur et à l'intérieur pour les enfants de plus de 6 ans et le personnel.</p> <p>Protocole de contact-tracing : fermeture structure dès le premier cas.</p>
Petit-déjeuner	<p>Portion individuelle de céréales, jus de fruit.</p> <p>L'enfant range sa place puis lavage de mains.</p> <p>Désinfection de l'espace par l'animatrice.</p> <p>Aération des locaux.</p>		<p>Répartition dans les deux salles en fonction du lieu de scolarité de l'enfant.</p>	<p>Nettoyage et désinfection des salles et des sanitaires par le service technique.</p>	
Temps libre	<p>Jeux extérieurs.</p> <p>Lavage de mains.</p> <p>Passage aux toilettes et lavage de mains</p> <p>Clapotis : utilisation de la cour de l'école maternelle (nettoyée par le technique le mercredi matin).</p> <p>Phare-felu : espace aménagé sur le parking et accès à l'aire de jeux public.</p>				
Activité	<p>Lavage de mains.</p> <p>Passage aux toilettes et lavage de mains.</p> <p>Proposée sur le programme mensuel.</p> <p>Mise en place des gestes barrières</p> <p>Rangement.</p> <p>En période de vacances scolaires rotation du matériel et des jeux de société, isolés pendant 24h00 dans le local technique.</p> <p>Lavage de mains.</p> <p>Passage aux toilettes et lavage de mains.</p> <p>Aération des locaux.</p>	<p>Pas de restriction pour les activités physiques.</p>	<p>Activité physique uniquement en extérieur.</p> <p>Possible en intérieur en cas d'intempéries (port du masque obligatoires pour tous).</p> <p>Répartition dans les deux salles en fonction du lieu de scolarité de l'enfant.</p>	<p>Activité intérieure de basse intensité.</p> <p>Nettoyage et désinfection des salles et des sanitaires par le service technique.</p>	<p>Activité physique uniquement en extérieur.</p> <p>Distanciation de deux mètres.</p>
Temps libre	<p>Jeux extérieurs.</p> <p>Lavage de mains.</p> <p>Passage aux toilettes et lavage de mains.</p> <p>Clapotis : utilisation de la cour de l'école maternelle (nettoyée par le technique le mercredi matin).</p> <p>Phare-felu : espace aménagé sur le parking et accès à l'aire de jeux public.</p>				
Déjeuner	<p>Lavage de mains.</p> <p>Passage aux toilettes et lavage de mains.</p> <p>Livraison du repas sous thermopots en portions individuelles (chaud et froid).</p> <p>Mise en place des couverts.</p>	<p>Nettoyage et désinfection des salles et des sanitaires par le service technique.</p>	<p>Répartition dans les deux salles en fonction du lieu de scolarité de l'enfant.</p>	<p>Mise en place de la restauration par classe.</p> <p>Utilisation d'une salle municipale.</p> <p>Nettoyage et désinfection des salles et des sanitaires par le service technique.</p>	

Fonctionnement des Accueils de Loisirs « Clapotis » et « Phare felu »

	<p>L'enfant prend sa gourde ou sa bouteille d'eau. Service du repas en barquettes individuelles. Desservi des tables assuré par les animateurs. Lavage de mains. Passage aux toilettes et lavage de mains. Nettoyage et désinfection des salles et des sanitaires par le service technique.</p>				
Temps libre	<p>Jeux extérieurs. Lavage de mains. Passage aux toilettes et lavage de mains. Clapotis : utilisation de la cour de l'école maternelle (nettoyée par le technique le mercredi matin). Phare-felu : espace aménagé sur le parking et accès à l'aire de jeux public.</p>				
Temps calme	<p>Sieste pour les petits. Temps calme aménagé. Lavage de mains. Passage aux toilettes et lavage de mains.</p>	Répartition dans les deux salles en fonction du lieu de scolarité de l'enfant			
Activité	<p>Lavage de mains. Passage aux toilettes et lavage de mains. Proposée sur le programme mensuel. Mise en place des gestes barrières. Rangement. Lavage de mains. Passage aux toilettes et lavage de mains. Aération des locaux.</p>	<p>Activité physique uniquement en extérieur. Possible en intérieur en cas d'intempéries (port du masque obligatoires pour tous). Répartition dans les deux salles en fonction du lieu de scolarité de l'enfant. Répartition dans les deux salles en fonction du lieu de scolarité de l'enfant.</p>	<p>Activité intérieure de basse intensité. Nettoyage et désinfection des salles et des sanitaires par le service technique.</p>	<p>Activité physique uniquement en extérieur. Distanciation de deux mètres.</p>	
Temps libre	<p>Jeux extérieurs. Lavage de mains. Passage aux toilettes et lavage de mains. Clapotis : utilisation de la cour de l'école maternelle (nettoyée par le technique le mercredi matin). Phare-felu : espace aménagé sur le parking et accès à l'aire de jeux public.</p>				
Goûter	<p>Portion individuelle gâteau, fruit, compote, produit laitier et jus de fruit. L'enfant range sa place puis lavage de main. Désinfection de l'espace par l'animatrice. Lavage de mains. Passage aux toilettes et lavage des mains.</p>	Répartition dans les deux salles en fonction du lieu de scolarité de l'enfant.	<p>Mise en place du goûter par école et par classe. Utilisation d'une salle municipale Nettoyage et désinfection des salles et des sanitaires par le service technique.</p>		
Départ	<p>Départ échelonné de 17h00 à 17h45. Espace extérieur conséquent permettant d'accueillir les parents. Lavage de mains au moment du départ.</p>				
Nettoyage et désinfection des locaux	<p>Clapotis : le soir assuré par le service technique. Phare-Felu : le lendemain assuré par le service technique.</p>				

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : QUE SE PASSE-T-IL SI UN ÉLÈVE¹ EST UN CAS CONFIRMÉ DE COVID-19 ?



¹ L'apparition d'un cas confirmé parmi les professeurs, dès lors qu'ils portent un masque, n'implique pas que les élèves de la classe soient considérés comme contacts à risque. De même, l'apparition d'un cas confirmé parmi les élèves n'implique pas que les personnels soient identifiés comme contacts à risque, dès lors que ces derniers portent un masque.

² Sauf si l'élève a contracté la Covid au cours des deux derniers mois : dans ce cas, le risque est négligeable (attestation sur l'honneur à produire), la quarantaine et le dépistage ne sont pas requis.

³ Test de dépistage RT-PCR ou antigénique sur prélèvement nasopharyngé, ou à défaut RT-PCR sur prélèvement salivaire. Les tests antigéniques sur prélèvement nasal (autotests) ne sont pas considérés comme suffisamment performants pour le dépistage des personnes-contacts à risque.

